

Avesnes-sur-Helpe > Jean-Luc Pérat député de la 24<sup>e</sup> circonscription

# “Je suis déterminé !”

Jean-Luc Pérat, député de la 24<sup>e</sup> circonscription faisait vendredi sa rentrée politique. L'occasion d'évoquer certains dossiers et de rappeler sa détermination.

Si il fallait donner une note à Jean-Luc Pérat, député P.S. de la 24<sup>e</sup> circonscription, celui-ci obtiendrait largement la moyenne, selon un sondage classé par le site *nos-deputes.fr*. Et pour cause, il est loin de boudier les bancs de l'Assemblée et participe aux divers travaux mis en place par les commissions. A cela s'ajoutent bien entendu les actions qu'il mène au sein même de sa circonscription. Classé parmi les 150 députés les plus actifs, pour sa deuxième rentrée politique, il fait le point de son action. Ne vous fiez surtout pas à son sourire, car derrière celui-ci se cache une détermination et une volonté de faire bouger les choses : *“c'est d'ailleurs pour cela que j'ai été élu, même si au départ je n'étais pas le favori...”*, déclare en aparté le député.

Et Jean-Luc Pérat n'y va pas avec le dos de la cuillère car pour lui : *“Je ne serai pas un député godillot”*. L'occasion pour lui de remettre quelques pendules à l'heure lors de sa conférence de presse et de tirer à boulet rouge sur son homologue de droite Christine Marin, député de la 23<sup>e</sup> circonscription. *“Je trouve cynique et irresponsable de la part de Mme Marin de dire qu'en Sambre-Avesnois, cela aurait pu être plus grave. C'est inadmissible et c'est se moquer de ceux qui souffrent de la crise économique sur notre territoire.”* - et d'ajouter évoquant le dossier de la RN2 - *“La place de Christine Marin et de Joël Willmotte étaient aux côtés de ceux qui essaient de changer les choses. A croire que pour eux, la RN2 se résume à la seule portion Jeumont-Erquelines”*. D'ailleurs, dans les prochaines semaines, il interrogera le Secrétaire d'Etat chargé des transports, *“et je lui rappellerai notre demande, déjà formulée l'année dernière avec Jean-Pierre Balligand, d'inscrire au budget 2010 les crédits d'études nécessaires à la finalisation entre Etroëungt et Laon”*. Car pour Jean-Luc Pérat qui revendique la paternité du passage de drapeau entre le Nord et l'Aisne le 20 septembre dernier à Etroëungt, la RN2 est un axe stratégique pour le sud avesnois avec une dimension eu-

ropéenne. *“Il ne faut pas se contenter uniquement de l'axe Beaufort-Etroëungt si nous voulons être entendus. Aussi, tous les élus doivent comprendre que ce n'est pas aux collectivités locales de se substituer à l'Etat”*.

Autre sujet qui fait débat en matière de transport, celui de la réouverture du canal de la Sambre. Il faudrait 3,1 millions d'euros pour permettre de rouvrir la Sambre par le canal de Vadencourt dans l'Aisne *“ce qui donnerait à La Sambre une dimension nouvelle. Si des avancées ont été obtenues sur ce dossier je reste cependant vigilant”*, précise le député.

## Désertification médicale

■ Préoccupé par cette situation, *“J'ai convaincu les maires et les professionnels de santé de s'associer à une réflexion globale sur ces problématiques”*, précise Jean-Luc Pérat qui prône donc un rapprochement entre *“Fourmies, mais aussi Chimay Hirson qui doivent travailler ensemble et poursuivre encore davantage leur collaboration”*. Il y a aussi ces Maisons médicales de garde qui, encouragées par les collectivités locales pourraient inciter des médecins à s'installer dans l'Avesnois.

## Pôle excellence rurale

■ L'un des objectifs du député est de valoriser les matériaux naturels locaux, comme la pierre bleue mais aussi le bois. Cette dynamique s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de la relance des filières organisées autour du développement d'unités artisanales. Le 5 septembre dernier, il posait la première pierre de l'unité de production de pierres locales à Wallers-en-Fagne.

## Favorable à un regroupement intercommunal

■ Réorganiser les structures intercommunales avant d'y être contraint par l'Etat, voilà un axe de bataille du député. Reste qu'il faudra convaincre les différentes intercommunalités de la région. D'ailleurs, on se souvient qu'Alain Poyart, en 2008 s'est cassé les dents en voulant regrouper son intercommunalité (la CCPA) et celle de la Vallée de Thure et des deux rivières de Solre-le-Château et Philippe Lety.



Vendredi 14 h, au local du député Jean-Luc Pérat

## 70<sup>e</sup> anniversaire de Léo Lagrange

■ Le 9 juin 2010 marquera le 70<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Léo Lagrange, tué lors de la seconde guerre. Léo Lagrange fut un temps conseiller municipal à Avesnelles. Cet anniversaire sera l'occasion pour Jean-Claude Breucoq et Jean-Luc Pérat de donner à cette commémoration une dimension particulière. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour les 4, 5 et 6 juin 2010. Quant à savoir s'il sera à nouveau candidat lors des prochaines législatives après le redécoupage des cantons, il laisse le soin aux électeurs mais aussi à sa base de juger son travail...

Olivier Hurbin

## Jean-Luc Pérat ne décolère pas

### Le président de la CCI dans le collimateur

■ Originaire du Sud de l'Avesnois, Jean-Luc Pérat fut jadis maire d'Anor. C'est dire qu'il connaît ce territoire et le potentiel de développement économique de cette région : *“Le secteur de Fourmies et alentours est boudé par la CCI d'Avesnes. Pour son président, Fourmies n'est pas un territoire d'avenir. C'est une attitude méprisante que je ne peux pas tolérer de la part d'un soi-disant “énarque”. C'est une attitude et un comportement inadmissible de la part d'un responsable qui doit en théorie aider, soutenir et développer économiquement un territoire. Depuis des années, les élus de cette région se battent pour maintenir l'emploi. Par ailleurs, je souligne que la région de Fourmies possède des espaces et des structures pouvant accueillir de nombreuses entreprises”*. Jean-Luc Pérat, termine ses propos en rappelant par ailleurs, l'existence d'un dossier déposé pour la création d'une zone économique partagée et pour lequel il attend de la CCI qu'elle s'y intéresse.



Jean-Luc Pérat

député de la 24<sup>e</sup>

## A savoir

### Le député en chiffres

- ✓ 220 permanences assurées sur la circonscription
- ✓ 720 dossiers individuels suivis
- ✓ 2 250 courriers envoyés
- ✓ 10 saisines du Médiateur de la République
- ✓ 2 saisines du Médiateur national de l'énergie
- ✓ 1 saisine de la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité
- ✓ 80 dossiers communaux ou intercommunaux soutenus
- ✓ 40 projets associatifs suivis et 110 associations rencontrées
- ✓ participation à 720 manifestations publiques (inaugurations, cérémonies, fêtes, concerts...)
- ✓ obtention de subventions spéciales pour 7 communes

### Assemblée nationale

- ✓ présence à l'Assemblée toutes les semaines de session (ordinaire et extraordinaire)
- ✓ membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire (suite à la réforme du règlement de l'Assemblée, et après avoir siégé à la Commission de la Défense et des Forces armées, puis à la Commission des Affaires économiques)
- ✓ 2 questions d'actualité (taxation des « super bénéficiaires » de Total, création de places en crèche)
- ✓ 3 questions orales (Maison de Justice de Fourmies, tornade 2008 dans le Val de Sambre, reconstruction du Pont-Canal de Vadencourt)
- ✓ 105 questions écrites au Gouvernement
- ✓ cosignataire de 48 propositions de loi
- ✓ 8 interventions en séance publique
- ✓ 48 interventions en commission
- ✓ classé par le site « nos-deputes.fr » parmi les 150 députés les plus actifs

### Un lycée sauvé de justesse, mais en sursis

✓ Jean-Luc Pérat se devait d'évoquer la situation du lycée agricole de Sains-du-Nord qui *“est passé par une belle porte”*. La mobilisation du député a abouti à la création d'une nouvelle filière *“Aménagement des espaces naturels”* en attendant l'ouverture en 2010 d'un CAP Entretien des espaces naturels. La Région a investi 1,2 million pour la réalisation de travaux en particulier à la ferme du Défrichée. Son espace sera modernisé afin de répondre aux nouvelles exigences en matière de développement agricole.

Toutes les questions sur votre député sur son site [www.perat.fr](http://www.perat.fr)

## Il a dit

“ Je la trouve cynique et c'est irresponsable de la part de Mme Marin ”

## VIE POLITIQUE

## De bonnes notes au député de la 24<sup>e</sup> Jean-Luc Pérat, élève assidu et actif

**Jean-Luc Pérat, le député de la 24<sup>e</sup> circonscription, faisait sa rentrée vendredi à Avesnes. L'occasion de rendre compte du mandat de ce parlementaire classé parmi les 150 députés les plus actifs. Petit tour d'horizon...**

« Je ne serai pas un député godillot ». Jean-Luc Pérat n'est pas un suiveur. Quand il a un combat à mener, il y va. D'où ses interventions, nombreuses. Depuis le début de son mandat, il a suivi 720 dossiers individuels, encouragé 80 dossiers communaux et intercommunaux, posé 103 questions écrites au gouvernement et trois questions orales à l'Assemblée nationale. Le bilan est là même s'il reste beaucoup à faire. Sur la situation économique de l'Avesnois, le député décoche une flèche vers la députée de droite Christine Marin. « Je trouve indécent de dire qu'en Sambre-Avesnois, cela aurait pu être plus grave ». Il critique l'absence de celle-ci et de Joël Wilmotte sur l'opération rn2main. « On a l'impression que seule la portion Jeumont-Erquennes intéresse Christine Marin ». Fermez le ban. « Si nous avons remis un drapeau aux

élus de l'Aisne l'en assume la paternité ». L'acte est symbolique. Jean-Luc Pérat veut montrer que la RN 2, axe structurant européen stratégique, ne s'arrête pas à Etrozingt. « Je veux m'appuyer sur cette dynamique pour nous faire entendre du Gouvernement ».

Autre dossier, la fermeture du pont-canal de Vadencourt. 3,1 millions d'€ manquent pour accomplir ces travaux. « Je reste vigilant ».

Impossible de ne pas évoquer le lycée agricole de Sains-du-Nord qui « est passé par une belle porte ». La mobilisation du député a abouti à la création d'une nouvelle filière « Aménagement des espaces naturels » en attendant l'ouverture en 2010 d'un CAP Entretien des espaces naturels.

« Grâce à la Région qui a investi un million et permis la réalisation de travaux, nous avons réussi à avoir un sursis. »

Sur le Pôle d'excellence rural Pierre et Bois, le député rappelle la pose de la première pierre de l'unité de production de pierre locale. « Reste à finaliser le lancement de la station d'imprégnation axiale des bois qui devrait se fixer à Anor et pour lequel les financements obtenus s'élèvent à 977 920 € ».

Autre sujet délicat, celui de la santé. L'Avesnois manque de médecins et d'équipements. D'où l'intérêt de travailler en réseau y compris avec les praticiens belges. « Fourmies et Hirson ont intérêt à travailler ensemble ». Il y a aussi ces Maisons médicales de garde qui, encouragées par les collectivités locales, et pouvant inciter des médecins à s'installer dans l'Avesnois.

Jean-Luc Pérat plaide pour un regroupement des intercommunalités. Afin qu'elles aient une stratégie rurale.

Et puis, il estime que la "région" de Fourmies et alentours est boudée par la CCI d'Avesnes. « Pour son président, Fourmies n'est pas un territoire d'avenir. C'est une attitude méprisante ». Et de rappeler l'existence d'un dossier déposé pour la création d'une zone économique partagée et pour lequel il attend de la CCI qu'elle s'y intéresse.

Note positive. 2010 sera marquée par le 70<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Léo Lagrange. Avec le maire d'Avesnelles, Jean-Luc Pérat s'est engagé pour que l'hommage prévu soit à la hauteur de l'événement avec un déplacement prévu de la stèle actuelle. Rendez-vous le 9 juin. ■ G. B.



« Pour le président de la CCI, Fourmies n'est pas un territoire d'avenir », déplore le député Jean-Luc Pérat.